

de bois. Les missionnaires, épouvantés des désordres auxquels ils se livraient, ne tardèrent pas à les dénoncer comme des corrupteurs publics, qui à force d'eau-de-vie, leur seule marchandise, perdaient les mœurs des sauvages. L'autorité rendit arrêté sur arrêté pour leur barrer le chemin; elle construisit des forts dans les lieux de passage, et astreignit les coupeurs de bois à prendre des congés qu'elle ne délivrait qu'aux marchands les plus honorables. Cette question de l'eau-de-vie a joué un grand rôle dans l'histoire du Canada; elle divisa un moment l'autorité civile et l'autorité religieuse, ce qui amena de graves désordres. On trafiquait des congés, et rien ne pouvait les empêcher d'arriver aux plus mauvaises mains. Voici comment s'exprimait à ce sujet le gouverneur du Canada, comte de Frontenac, le 2 novembre 1672, dans une lettre à Colbert :

«... Les coupeurs de bois deviendront à la fin, si l'on n'y prend garde, comme les bandits de Naples et les boucaniers de Saint-Domingue, leur nombre s'augmentant tous les jours, nonobstant toutes les ordonnances qu'on a faites et que j'ai encore renouvelées avec plus de sévérité qu'auparavant depuis que je suis ici. Leur existence, à ce qu'on m'a dit, va au point de faire des lignes et de semer des billets pour s'attrouper, menaçant de faire des forts et d'aller du côté de Manatte (1) et d'Orange (2), se vantant qu'ils seront reçus et auront toute protection. Mais j'irai dès le petit printemps à Montréal pour les observer de plus près, et je vous

assure que j'essaierai d'en faire un exemple si sévère que cela servira pour l'avenir. Je vous supplie seulement de considérer que, quelque bonne volonté que j'aie d'exécuter vos ordres et d'accomplir toutes vos intentions, un gouverneur de la manière dont je me trouve ici, n'est guère en état de le pouvoir faire.

« Je suis sans troupes et sans aucune munition de guerre. Il n'existe qu'une barque qu'on appelle *la Suisse*; je vais en canot, ce qui est plutôt la voiture d'un sauvage que d'un ministre du roi. Il faudrait construire un petit brigantin fort léger à 14 ou 16 rames; on y emploierait les coupeurs de bois; ce serait une espèce de scola, comme on appelle à Venise la galère qui est toujours vis-à-vis la place Saint-Marc.»

M. de Frontenac, vicillard d'une rare vigueur, n'y alla pas de main morte, on le voit, à l'égard des coupeurs de bois, mais il fit plus de bruit que de mal, parce qu'il se sépara de l'évêque, le digne M. de Laval, dans la question de l'eau-de-vie, et surtout un commerce qui était évidemment la cause de tous les abus. Je sais qu'une terrible concurrence était survenue, celle des Anglais, et que non-seulement ils offraient partout de l'eau-de-vie comme nous, mais qu'ils la vendaient même à meilleur marché; nous avions, il est vrai, d'autres marchandises auxquelles les sauvages s'étaient accoutumés et qui pouvaient le remplacer avec avantage dans le commerce. L'eau-de-vie, on ne saurait trop le répéter, était la ruine des mœurs, et les coupeurs de bois ne savaient que



Le Coupeur de Bois.

trop bien s'en servir pour égaler la raison des sauvages qu'ils voulaient tromper.

« Il y a deux sortes de coupeurs de bois, écrivait l'intendant Duchesneau au ministre, le 13 novembre 1681. Les premiers vont à la source du castor chez les nations sauvages des Assinicoeux, Nadoussioux, Miamis, Illinois et autres, et ceux-là ne peuvent faire le voyage qu'en deux ou trois ans.

« Les seconds, qui ne sont pas en si grand nombre, vont seulement au-devant des sauvages et des Français qui descendent jusques au Long-Sault, la petite nation, et quelquefois jusqu'à Michilimakinak, afin de profiter seuls de leurs pelleteries pour lesquelles ils leur portent des marchandises, et le plus souvent, rien que de l'eau-de-vie, malgré la défense du roi, dont ils les enivrent et les ruinent; ceux-là peuvent faire leurs voyages à peu près dans le temps qui vous a été marqué, (cinq ou six mois) et même dans un beaucoup plus court. Il n'est pas facile au prévôt de prendre les uns ou les autres, si l'on n'est pas appuyé de personnes sans intérêt; pour peu qu'ils soient favorisés, ils reçoivent des

avis; les bois et les rivières leur donnent une grande facilité de se soustraire à la justice.»

Dans cette lettre, le nombre des coupeurs de bois est estimé à 500, dont le sieur Dulut est le principal. Ce sieur Dulut, que l'on croit ancien mousquetaire, n'était pas un homme du commun; c'est à lui qu'on dut la découverte des Sioux. Après l'expédition si fautive de M. de Frontenac contre les Iroquois, il fut laissé avec le grade de capitaine dans le fort Cataracoui.

« Le 2 juillet 1679, encore par les ordres de M. de Frontenac, il planta les armes du roi dans le grand village des Nadoussioux appelé Izathio, où jamais Français n'avait été non plus qu'à Songaskieon et Houebatons, distants de ces premiers de 120 lieues, où il a aussi fait arborer les armes royales. Il fallait prévenir par ces prises de possession les Anglais et les Espagnols établis du côté de la Californie. Le 15 septembre de la même année, il fit donner aux Assenipoulaka et autres nations du nord un rendez-vous au fond du lac Supérieur pour leur faire faire la paix avec les Nadoussioux; ils s'y trouvèrent tous et il les réunit ensemble.

Au mois de juin 1680, il prit un canot avec un sauvage et quatre Français pour faire sa découverte par eau: il entra dans une rivière qui se décharge à huit lieues du fond du lac Supérieur du côté du

(1) New-York.

(2) Albany.